

54 GRAND BUFFET SARL au Capital de 10 000 Euros
2 Rue Jean Ferrat 54270 Essey-lès-Nancy
RCS : Nancy 908 079 353

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16/06/2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 16 juin, à quatorze heures,

Les associés de la société 54 GRAND BUFFET, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros, divisé en 100 parts de 100 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège, sur convocation de la gérance.

Sont au présent:

à Mr YU Jiahai
numérotées de 1 à 50 inclus, soit 50 parts

à Mr JIANG Quanchuan
numérotées de 51 à 100 inclus, soit 50 parts

Total des parts sociales: 100 parts.

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Mr YU Jiahai, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Questions diverses,

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31/12/2024,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture, à l'Assemblée, du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31/12/2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31/12/2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 761 857 Euros de la manière suivante. A savoir:

Bénéfice de l'exercice	761 857 Euros
Bénéfice antérieur	<u>549 532 Euros</u>
Le solde en bénéfice	1 311 389 Euros
Dividendes versées à Mr YU	100 000 Euros
Dividendes versées à Mr Jiang	<u>100 000 Euros</u>
Versement total	200 000 Euros
Le solde	1 111 389 Euros

En totalité au compte "Report à Nouveau".

Le compte « Réserve légale » est pour la somme de 800 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide que le gérant percevra la rémunération pour l'exercice suivant mais il aura droit au remboursement, sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16/06/2025**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le
31/12/2024**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 761 857 Euros de la manière suivante. A savoir:

Bénéfice de l'exercice	761 857 Euros
Bénéfice antérieur	<u>549 532 Euros</u>
Le solde en bénéfice	1 311 389 Euros
Dividendes versées à Mr YU	100 000 Euros
Dividendes versées à Mr Jiang	<u>100 000 Euros</u>
Versement total	200 000 Euros
Le solde	1 111 389 Euros

En totalité au compte "Report à Nouveau".

Le compte « Réserve légale » est pour la somme de 800 Euros.

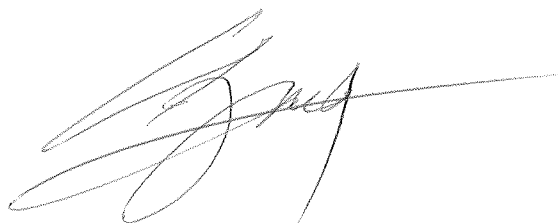
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Mr YU Jiahai

Mr JIANG Quanchuan



4



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*07

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 54 GRAND BUFFET</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>					
Adresse de l'entreprise <u>2 RUE JEAN FERRAT 54270 ESSEY-LES-NANCY</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>9 0 8 0 7 9 3 5 3 0 0 0 1 1</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	3 000	AC	2 260	740	
		CX		CQ			
		AF		AG			
		AH	50 000	AI		50 000	
		AJ		AK			
		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	17 500	AO		17 500	
		AP	157 500	AQ	1 683	155 817	
		AR	48 030	AS	18 348	29 683	
		AT	603 159	AU	143 308	459 852	
		AV		AW			
		AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS		CT			
		CU		CV			
		BB		BC			
		BD		BE			
		BF		BG			
		BH	38 998	BI		38 998	
TOTAL (II)		BJ	918 188	BK	165 598	752 589	
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *	BL	28 008	BM		28 008	
		BN		BO			
		BP		BQ			
		BR		BS			
		BT		BU			
	CRÉANCES	BV		BW			
		BX		BY			
		BZ	180 321	CA		180 321	
	DIVERS	CB		CC			
		CD		CE			
		CF	880 243	CG		880 243	
	Comptes de régularisation	CH		CI			
TOTAL (III)		CJ	1 088 572	CK		1 088 572	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 006 759	1A	165 598	1 841 161	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 50 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'1 an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Certifié conforme

Désignation de l'entreprise		SARL 54 GRAND BUFFET		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	800		
	Report à nouveau	DH	549 532		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	761 857		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 322 189	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	231 422		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	154 808		
	Dettes fiscales et sociales	DY	132 742		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régul.	Autres dettes	EA			
	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	518 972		
	Ecart de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 841 161		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1D			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1E			
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EF			
		EG	518 972		
		EH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 54 GRAND BUFFET										Néant ☐ *					
										Exercice N					
										France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC								
	Production vendue {	biens *	FD	3 618 069	FE		FF	3 618 069							
		services *	FG		FH		FI								
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	3 618 069	FK		FL	3 618 069							
	Production stockée *						FM								
	Production immobilisée *						FN								
	Subventions d'exploitation						FO	271							
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	46 423							
	Autres Produits (1) (11)						FQ	11							
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 664 774							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS								
	Variation de stocks (marchandises) *						FT								
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	1 356 848							
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	20 551							
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	387 408							
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	51 391							
	Salaires et traitements *						FY	629 546							
	Charges sociales (10)						FZ	133 368							
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	70 458							
			- dotations aux provisions				GB								
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC							
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD							
	Autres charges (12)						GE	14							
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 649 584							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)											GG	1 015 191			
Operations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *						GH								
	Perte supportée ou bénéfice transféré *						GI								
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ								
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK								
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	209							
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM								
	Différences positives de change						GN								
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO								
			Total des produits financiers (V)				GP	209							
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ								
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	10 005							
	Différences négatives de change						GS								
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT								
			Total des charges financières (VI)				GU	10 005							
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)											GV	-9 796			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)											GW	1'005 395			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Designation de l'entreprise <u>SARL 54 GRAND BUFFET</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	5 577
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	57
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	5 633
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	664
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	664
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	4 969
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	248 507
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 670 616
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 908 760
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	761 857
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	1J	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	1K	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	1X	
	(9) Dont transfert de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	46 423
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3	
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PRET CAPITALIS DIFFERE CAPITALIS PRET DIFF 2022-2024	141		
regul paiements sans factures CHARGES EXCEP SUR OPER DE GEST	506		
FRAIS SUR SATD FRAIS SUR SATD	18		
Cession (Cession totale) 2154000000-22009-MATERIEL INDU	1 357		
Cession (Cession totale) 2154000000-22013-MATERIEL INDU	4 731		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	